



# 700 pêcheurs amateurs manifestent à Cherbourg

Les pêcheurs de loisir étaient dans la rue, hier, pour manifester leur mécontentement face à l'interdiction de pêcher le bar. Pour eux, c'est toute une économie qui est en danger.

## La mobilisation

« Touche pas à mon poisson », « laissez-nous aller au bar », « non à la fermeture du bar ». Voilà ce qu'on pouvait lire sur les nombreuses pancartes des manifestants, hier matin dans les rues de Cherbourg. En réalité, ils étaient un peu plus de 700 au départ de la Cité de la mer à 10 h. Davantage que lors des deux premières manifestations, sur le pont de Normandie le 10 février et à Morlaix le 10 mars. Preuve que la gronde monte.

**« Toute une économie qui va s'écrouler »**

Il y a peu, le conseil européen a en effet décidé d'interdire, pendant toute l'année, la pêche au bar aux pêcheurs de loisir au nord du 48<sup>e</sup> parallèle, c'est-à-dire en Manche/mer du Nord. Une décision qui ne passe pas. « **Le stock est bas mais qui est responsable ? Les pêcheurs professionnels qui se sont livrés à ces massacres et tous ceux qui les ont laissés faire,** lance Jean Kiffer, le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers, qui a indiqué qu'une requête sommaire avait été déposée auprès de la Cour de justice européenne. **Les professionnels peuvent continuer à pêcher mais pas les pêcheurs de loisir. C'est injuste et discriminatoire.** »

Jean Lepigouchet, président du comité départemental de la Manche de la pêche maritime de loisir, rappelle, lui, « qu'il y a déjà eu des quotas, que nous avons accepté le passage de la taille minimum de capture de 36 à 42 cm et aujourd'hui, c'est 0... On est bien sûr pour la préservation mais on pénalise les bons élèves. Et



Plus de 700 personnes ont manifesté, hier matin, dans les rues de Cherbourg.

ICREDIT PHOTO OUEST-FRANCE

**à ce rythme-là, c'est une économie qui pèse trois milliards d'euros par an qui va s'écrouler. Une personne qui pêche un bar, c'est vingt personnes qui travaillent.** »

Dans le cortège, il y a des plaisanciers mais aussi des pêcheurs du bord. Certains venant de Seine-Maritime, du Calvados, de Bretagne et même de Loire-Atlantique, en soutien. « **Du bord, l'un des seuls poissons intéressants est le bar. Alors si vous l'enlevez...** », souffle un pêcheur. Allain Cossé, président des

plaisanciers de port Diélette voit « **un ras-le-bol général dont fait l'objet la pêche de loisir. Le bar, c'est un poisson mythique, qui se bat, qui est sympa à pêcher. On méprise notre loisir. Il faudrait qu'une vraie évaluation de l'impact de la pêche de loisir soit faite.** »

## Une autre manifestation prévue à Calais

Parmi les manifestants, Claude vient de Granville. Et alors qu'il va fêter ses 80 ans dans quatre mois, il se bat sur-

tout pour ses enfants et petits-enfants. « **C'est une honte mais malheureusement, je ne rêve pas trop pour eux.** »

Les associations demandent la mise en place d'un quota mensuel à partir de 2019 avec un carnet de prélèvement et dans l'immédiat, le droit de pêcher un bar par jour d'ici le 1<sup>er</sup> juillet. Pour se faire entendre, une nouvelle mobilisation est prévue samedi 14 avril, à Calais.

Donovan GOUGEON.